

# EN DIRECT

n° 48

Février 2025



Toute l'actualité de Saint-Gervais-La-Forêt



[stgervais41.fr](http://stgervais41.fr)



P.4  
Évènements

P.7  
Actualités

P.11  
Les associations



# Retour en images



## SOMMAIRE

3 Édito

4-6 Évènements

7-10 Actualités

11-14 Associations

15 Agenda



**Jean-Noël Chappuis**  
Maire de Saint-Gervais-la-Forêt

Cette année 2024 qui s'est terminée a été marquée par de nombreuses réalisations dans un contexte budgétaire difficile et qui pèse sur nos capacités d'action.

2025 sera le dernier budget de cette mandature. Les investissements resteront importants, notamment portés par la réalisation des locaux associatifs dont les travaux ont commencé en janvier en face de la mairie. Un magnifique projet que nous espérons voir livré début 2026 et qui offrira à plusieurs de nos associations gervaisiennes un outil adapté à leurs besoins, pour leur permettre de se développer et continuer à tisser le lien social auprès de toutes les générations.

« Tisser les liens » : c'est le thème du dixième salon du livre jeunesse qui se tiendra du 21 au 23 mars pour le public et que les enfants de nos écoles pourront découvrir les jours qui précèdent, en rencontrant les auteurs invités cette année. Vous découvrirez dans ce numéro le programme de cette manifestation.

Le salon du Livre Jeunesse est une très grosse organisation pour une petite commune comme Saint-Gervais-La-Forêt. Il fêtera en 2025 sa dixième année. Une énorme récompense pour les bénévoles, le Comité d'organisation parmi lesquels plusieurs élus, et tous les partenaires.

En matière de travaux, la sécurité des cyclistes demeure une priorité sur les prochaines années et grâce à Agglopolys, le maillage du réseau cyclable progresse chaque année. En 2025 de nouveaux aménagements sont en projet sur le pont au-dessus de la voie rapide pour sécuriser la circulation. La rue de Villemêle sera également remaniée pour faciliter la circulation des cyclistes et piétons.

**Directeur de publication** : Jean-Noël CHAPPUIS

**Responsable de la rédaction** : Christophe BRUNET

**Conception** : Charlotte GARNIER

**Réalisation** : SoHé print - [www.sohéprint.com](http://www.sohéprint.com)

**Photos et illustrations** : Mairie, Associations, Freepik

**Impression** : Graphic Imprim

**Dépôt légal** : Février 2025

# ÉVÈNEMENTS

## DÉLIRES DE LIRE 10<sup>e</sup> édition du salon du livre jeunesse !



Un des objectifs que s'est fixé le salon du livre jeunesse « Délires de lire » de Saint-Gervais-la-Forêt depuis sa création en 2016 est d'offrir aux enfants la possibilité d'accéder à des œuvres littéraires de qualité, de les amener au plaisir de la lecture. Lire pour le plaisir mais aussi pour développer sa pensée créative, pour enrichir son vocabulaire, pour développer ses capacités orales, pour apprendre à rédiger, pour développer sa concentration. Lire pour parfaire ses connaissances, pour améliorer sa mémoire, pour développer ses capacités d'analyses, et pour diminuer son stress.

**Cette 10<sup>ème</sup> édition, qui aura lieu du  
vendredi 21 au dimanche 23 mars 2025,  
poursuit cet objectif.**

Avec le thème « **Tisser des liens : amitiés, partages, rencontres...** », les petits mais également les grands quitteront le monde réel pour s'aventurer dans des stands à l'offre foisonnante et généreuse ; d'animations riches et surprenantes, d'expositions rares et lumineuses, de spectacles créatifs et déroutants qui vous embarquent dans leur monde magique.

## LES AUTEURS

Cette année, 20 auteurs / illustrateurs seront présents samedi et dimanche pour dédicacer leurs ouvrages et échanger avec petits et grands.

**Gaya WISNIEWSKI** est la marraine de cette 10<sup>ème</sup> édition du salon du livre jeunesse. Née dans les crayons et les papiers, c'est dans son univers rempli d'images, ce pays d'enfance, où par certaines nuits les étoiles brillent tellement qu'elles perdent leurs poussières, où la neige est tellement claire qu'elle reflète les rêves, c'est là qu'elle aime dessiner, observer, découper, tracer, coller, imprimer...



## RENCONTRES DANS LES CLASSES avec les Auteurs

En amont du salon, les auteurs invités iront à la rencontre des enfants, dans le cadre d'ateliers, dans des écoles et collèges de tout le département (170 classes dont les classes gervaisiennes bien sûr !). Ces derniers auront préalablement travaillé sur le thème du salon ; ils auront également la possibilité de participer à l'exposition d'art plastique, présentée lors du salon.

## 4 EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR

**1** Expo « **La forêt de Gaya** » de Gaya WISNIEWSKI  
Du 04 au 18 mars 2025 à la Maison de la BD de Blois  
Du 21 au 23 mars au cœur du salon « Délires de Lire »

Gaya Wisniewski vous propose une balade poétique entre les arbres, dans une forêt remplie de croquis préparatoires, de dessins originaux et de personnages en volume issus de ses albums.

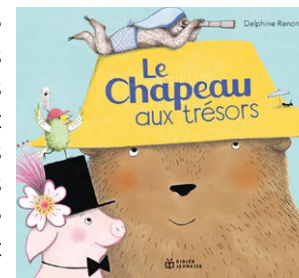
Gaya vous invite dans son pays d'enfance, vous pourrez y rencontrer un Bison qui boit du thé, un petit chat, Mirko, qui prépare son sac à dos pour partir à l'aventure ou encore un lapin géant qui porte une petite fille endormie...



**2** Expo « **Promenade dans l'Univers de Delphine RENON** »  
Du 04 au 18 mars 2025 à l'Espace Culturel Leclerc de Blois  
Du 21 au 23 mars - au cœur du salon « Délires de Lire »

Cette exposition propose une sélection d'illustrations poétiques dans lesquelles les animaux, les humains et autres personnages fantaisistes vivent en harmonie dans des territoires colorés où la nature est omniprésente, douce et rassurante.

L'illustratrice puise essentiellement dans le quotidien et ses petites joies pour réaliser des images fourmillantes de détails, résolument optimistes, qu'elle dessine d'un trait délicat, au feutre fin noir, aux encres et aux crayons de couleur.



### 3 Expo de Lorenzo SANGIO proposée par ABC MELODY Éditions

Du 07 au 27 février 2025 à la médiathèque de Mont-près-Chambord

Du 5 au 19 mars à la bibliothèque Abbé-Grégoire à Blois

Du 21 au 23 mars au cœur du salon « Délires de Lire » à Saint-Gervais-la-Forêt

Lorenzo Sangiò, qui nous présente, pour la première fois en France, une sélection représentative d'originaux de l'artiste. Ces dessins, effectués au crayon et accompagnés de leurs planches respectives colorisées, nous entraînent dans un petit voyage autour d'une riche collection d'albums : Le Super Pouvoir des Histoires, Le Super Pouvoir des Chansons, Le Super Pouvoir des Couleurs et Les petits trésors de Satoshi.

Laissez vous guider dans des univers étonnants, parfois inattendus, à la rencontre de personnages hauts en couleur, sympathiques et amusants : Maurice, Robert, Paulette, Frida...

On retrouvera, dans les illustrations de Lorenzo, son amour pour les chats, les livres, la campagne et les personnages de Manga. Serez-vous capable de les retrouver ?



### 4 Projets d'arts plastiques « Tisser des liens, c'est faire des rencontres... »

Du 21 au 23 mars – au cœur du salon « Délires de Lire »

Depuis l'origine de « Délires de lire », nous avons souhaité associer les élèves et les enseignants autour d'un projet d'arts plastiques en liaison avec le thème du salon. Le résultat est impressionnant. Les réalisations plastiques des élèves ont fait l'attention des visiteurs. L'exposition de ces travaux est devenue un élément fort du salon.



## AU PROGRAMME

### MERCREDI 5 MARS À 15H

Demi-journée des professionnels à l'ETIC, école d'art et de design, campus CCI – conférence / Visite commentée / Vernissage de l'exposition de Gaya WISNIEWSKI

### DU 19 AU 21 MARS

Rencontres enfants - auteurs / illustrateurs dans les écoles et des bibliothèques du département

### LE 21 MARS À 16H

Ouverture du salon au public

### LE 21 MARS À 18H

Inauguration du salon

### DU 22 AU 23 MARS

**DE 10H À 19H** (17h30 le dimanche)  
De nombreuses animations, des ateliers, dédicaces et spectacles ouverts et gratuits pour tous. Restauration sur place avec l'APE.

### LE 23 MARS À 11H30

Remise du prix « délire de raconter »

INFOS : Retrouvez le programme complet du salon sur le site de la mairie [www.stgervais41.fr](http://www.stgervais41.fr)

## SPECTACLES

Six spectacles seront proposés gratuitement durant le weekend du salon du livre jeunesse, du 22 au 23 mars 2025.

Le spectacle « **BIDULBULLE ET CAZAMILLE** » Compagnie des Sans Lacets sera lui, à retrouver en amont à la bibliothèque de Vineuil, le samedi 15 Mars 2025.

Elles sont deux. Il y a Cazamille. Il y a Bidulbulle. Cazamille, elle dessine. Bidulbulle, c'est Cazamille qui l'a dessinée. Et puis il y a une case... une case géante... où tout peut arriver.

Bidulbulle et Cazamille, c'est un spectacle en démesure qui joue avec les codes de la Bande Dessinée, c'est l'histoire d'une histoire à dessiner (avec la complicité du jeune public !) au son d'un petit swing sautillant !



## REMISE DE PRIX

La bibliothèque, le centre de loisirs et les ateliers petite enfance « les p'tites frimousses » de Saint-Gervais-la-Forêt ainsi que la bibliothèque de Vineuil, de Mont-Près-Chambord et de Veuzain-sur-Loire participent à cette manifestation en proposant des lectures aux enfants de moins de 4 ans et en décernant le prix « Délires de raconter » à leur ouvrage préféré.

### 3 ouvrages sélectionnés pour le prix

« **Oscar et Albert** »

de Chris NAYLOR BALLESTEROS

« **Tomber amoureux** »

de Andrée PRIGENT

« **Ma mère est une panthère** »

de Malika DORAY



# ÉVÈNEMENTS

## RENCONTRE LITTÉRAIRE LE 4 MARS

La ville de Saint-Gervais la Forêt et le Cercle Gervaisien ont le plaisir de recevoir Carole Martinez **le mardi 4 mars 2025 à 18h30 à l'espace Jean-Claude Deret** à l'occasion de la sortie de son dernier roman «Dors ton sommeil de brute» publié par les éditions Gallimard.



*«Eva a fui son mari et s'est coupée du monde. Dans l'espace sauvage où elle s'est réfugiée avec sa fille Lucie, elle est déterminée à se battre contre ce qui menace son enfant durant son sommeil sur une Terre qui semble basculer. Comment lutter contre la nuit et les cauchemars d'une fillette ?»*

Carole Martinez a été lauréate du prix Roblès en 2007 pour son 1<sup>er</sup> roman «le cœur cousu». «Dors ton sommeil de brute» est son 5<sup>ème</sup> roman.

La rencontre sera animée par Annie Huet et sera suivie d'une séance de dédicace (librairie Labbé) et d'un verre de l'amitié.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Réservation à l'accueil de la mairie à [mairie@stgervais41.fr](mailto:mairie@stgervais41.fr) ou au 02.54.50.51.52

## COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



Le 19 mars 1962 marque l'arrêt officiel des combats de la guerre d'Algérie.

Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

> Rendez-vous pour la commémoration, **mercredi 19 mars** devant la mairie à 18h30.

## MARCHÉ DE PRINTEMPS

La commission municipale « vie associative et culturelle » est ravie de vous proposer une nouvelle édition du marché de producteurs et d'artisans locaux de printemps. Ce marché est l'occasion de regrouper des producteurs locaux et de faire découvrir pleinement la richesse et la diversité des productions des territoires de la Région Centre-Val de Loire aux consommateurs.

**MARCHÉ DE PRINTEMPS**  
VENTE DIRECTE DE PRODUITS FERMIS ET DE TERROIR  
SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

**ESPACE JEAN-CLAUDE DERET**

16<sup>h</sup> OUVERTURE DU MARCHÉ

18<sup>h</sup>30 ANIMATION MUSICALE PAR LA BAND'ANNONCE

20<sup>h</sup> FERMETURE DU MARCHÉ



**Tentez de remporter votre panier gourmand en découvrant le poids exact du panier présenté le jour du marché !**

**Vendredi 23 mai de 16h à 20h sur le parvis de l'Espace Jean-Claude Deret**

Venez faire le plein de courses, nous avons hâte de vous y retrouver !

## FÊTE DES VOISINS



À Saint-Gervais-La-Forêt, la fête des voisins se pratique depuis plus de 11 ans. Elle est encouragée par la mairie grâce au prêt de matériel (tables et chaises, barrières de rues). Une animation musicale, est menée par la Banda gervaisienne, Band'annonce, qui circule de rue en rue accompagnée de quelques élus, et vient jouer les morceaux.

Cette année 2024, 9 lieux de rencontre entre voisins se sont fait connaître et la Banda a pu en visiter 5 durant la soirée. Si vous aussi vous souhaitez rencontrer vos voisins dans une ambiance festive et décontractée, faites-vous connaître auprès de la mairie. Vous aurez peut-être la visite des musiciens de la banda pour un intermède musical !

**La fête des voisins se déroulera le vendredi 30 mai 2025 !**

# ACTUALITÉS

## RESTAURANT SCOLAIRE, 5 années de travail pour une alimentation plus saine et responsable.

*Promulguée en 2018, La loi EGalim n'est pas très connue du grand public car elle vise à équilibrer les relations commerciales entre le secteur agricole et les industriels et distributeurs du secteur agroalimentaire.*

Mais un aspect moins médiatisé de cette loi est de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous, elle prévoit de nombreuses dispositions pour la restauration collective, La plus emblématique étant de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité (dont 20% de produits bio)

**Depuis 2020** à Saint-Gervais-La-Forêt, les élus de la commission Enfance Jeunesse se sont intéressés à ces obligations pour le restaurant scolaire : Séverine Marchand, diététicienne nutritionniste est venue accompagner les équipes du restaurant scolaire pour les assister dans la confection de menus équilibrés avec une part de menus végétariens. Elle a également aidé les agents du restaurant scolaire, de la commune ainsi que les élus, pour la préparation des marchés publics d'approvisionnement et la sélection des fournisseurs.



**En 2021** le syndicat du pays des châteaux qui regroupe 89 communes dans trois intercommunalités dont Agglopolys, lance le Plan Alimentaire Territorial dans le prolongement de la Loi EGalim. Ce plan a pour but de sensibiliser à l'alimentation saine et durable, à l'école, dans les cantines et à destination des élus.

La commune a été retenue parmi 5 autres, et des formations ont été dispensées à destination des équipes de restauration au travers d'un réseau de cuisiniers pour échanger sur les pratiques ou perfectionner la conception de menus végétariens.

Les enseignants ont préparé dans leur classe, des séances d'éducation au goût et de sensibilisation pour une alimentation saine et durable.



**A partir de 2022**, l'accent a été mis sur le gaspillage alimentaire et les sources d'alimentation. Des formations d'éveil au gaspillage ont été organisées pour les écoles mais également les structures communales comme l'ALSH et Cap Ados.

**En 2023** le travail a porté sur le suivi des approvisionnements afin de favoriser les fournisseurs locaux et bio et permettre à ces producteurs de répondre à des marchés pour des collectivités. Ainsi la ferme du chat blanc à Maves fournit désormais les œufs et les pâtes, le fournil de Lola à Blois, fournit le pain.

## LE SAVIEZ VOUS ?



Le restaurant Scolaire de Saint-Gervais-La-Forêt c'est :

- 37908 repas
  - 17838 goûters
- { servis en 2024

Désormais la commune s'engage dans une démarche appelée « **Mon Restau Responsable** », avec le soutien du syndicat du pays des châteaux.

En complément des évolutions déjà réalisées et qui placent le restaurant scolaire à un bon niveau d'exigences, des efforts continueront à être faits sur les économies d'eau et d'énergie, et concernant le volet l'alimentation, pour une part plus importante de desserts « **fait maison** ».

**Dans le cadre de ces nouveaux engagements, une réunion publique se tiendra en 2025 à destination des parents d'élève.**

Partout en France, les consignes de tri sont identiques : tous les emballages et les papiers se trient !

# ACTUALITÉS

## COLLECTE DES DÉCHETS, les consignes de tri

La collecte des emballages en verre reste en apport volontaire : **près de 400 Points Verre** sont à disposition des habitants sur l'ensemble des 43 communes que compte Agglopolys.

### LES DÉCHETS POUR LE BAC JAUNE

#### Tous les emballages en plastique

Bouteilles de produits alimentaires, flacons de gel douche et shampoing, bidons de lessives et produits ménagers, pots de yaourts, sacs plastiques, barquettes alimentaires, pots de crème fraîche, pots de beurre, blisters, tubes de dentifrice, compotes individuelles...

#### Tous les emballages en métal

Canettes, boîtes de conserve, aérosols, bidons sirop, barquettes aluminium, capsules de café et de bière, plaquettes de médicaments, paquets de café...

#### Tous les emballages en carton

Cartons de céréales, gâteaux, pizzas, briques alimentaires, yaourts, boîtes d'œufs...  
Les emballages et papiers doivent être jetés en vrac, bien vidés et non emboîtés (sacs transparents tolérés).

#### Tous les papiers

Magazines, journaux, prospectus, enveloppes, courriers

### LES « ORDURES MÉNAGÈRES » DANS LE BAC GRIS

#### Tout ce qu'il reste une fois qu'on a trié les déchets

- Les objets en plastique (*brosse à dent, jouet, assiette et couvert en plastique...*)
- Tous les déchets de nettoyage (*sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre, lièvre...*)
- Les déchets d'hygiène (*couche, coton tige, coton démaquillant...*)
- La vaisselle cassée

Les déchets doivent être jetés dans des sacs bien fermés.

### LES DÉCHETS QUI VONT DANS LES POINTS VERRE

#### Tous les emballages en verre

Bouteilles, flacons, pots et bocaux, ils doivent être bien vidés.  
**Le dépôt n'est pas possible entre 20h et 8h pour la tranquillité du voisinage.**

Pour connaître le Point Verre le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur

[agglopolys.fr](http://agglopolys.fr)

**CONTACT** Agglopolys  
Tél. 02 54 58 57 57  
[info.dechets@agglopolys.fr](mailto:info.dechets@agglopolys.fr)

## COMMENT BIEN REMPLIR LES BACS JAUNES

A ce jour de trop nombreux déchets en bac jaune repartent en incinération car ils ne peuvent être triés.

Afin d'améliorer la qualité du tri et ainsi le recyclage, voici les erreurs à éviter :

#### ERREUR n°1 : les sacs opaques

Il est interdit de mettre des sacs opaques dans le bac jaune. En effet, arrivés au centre de tri, les trieurs optiques les rejettent car ils ne peuvent détecter leur contenu. Vous devez jeter les emballages et les papiers directement en vrac dans le bac jaune.

**Seuls les sacs transparents sont tolérés.**

#### ERREUR n°2 :

##### Les emballages imbriqués

Il est indispensable de bien séparer les emballages et de ne surtout pas les emboîter les uns dans les autres.

En effet, quand différentes matières sont imbriquées les unes dans les autres, le trieur ne peut pas reconnaître la matière.

*Si vous souhaitez gagner de la place, il faut aplatir les emballages ou de les écraser dans le sens de la longueur pour les bouteilles plastiques.*

#### Exemples d'emballages à séparer :

- pour les pâtes à tarte : retirer le carton qui est dans l'emballage plastique,
- pour les paquets de gâteaux ou de céréales : retirer le sachet plastique de la boîte en carton,
- pour les pots de yaourt, compote, etc. : séparer l'opercule du pot.

#### ERREUR n°3 :

##### Les emballages non vidés

**Les emballages doivent être bien vidés.**

Ils ne doivent plus contenir de produit alimentaire ou de liquide. Il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les jeter mais juste vider le contenu.

#### ERREUR n°4 : Les objets qui ne sont pas des emballages

**Seuls les emballages et les papiers se trient dans le bac jaune.**

- pas d'objets en plastique (jouet, briquet, stylo, tuyau, boîte en plastique, ...) > bac à ordures ménagères
- pas de textile (vêtement, chaussure, linge de maison, peluche, ...) > bornes textiles
- pas d'électroménager (rasoir, brosse à dent électrique,

bouilloire, grille-pain, souris informatique, ...) déchetterie

• pas de déchets végétaux, les déchets alimentaires, épilures de fruits et légumes > composteur (biodéchets) ou déchetterie (végétaux)

• pas de verre > bornes à verre (emballages en verre) ou déchetterie (vitres, miroir)

• pas de papier - peint > déchetterie

• pas de mouchoir en papier, essuie-tout, serviette en papier > bac à ordures ménagères.

**Dans votre bac jaune**  
Emballages et papiers en vrac



# ACTUALITÉS

Je ne comprends rien aux ordinateurs, je n'arrive à rien faire, ce n'est pas pour moi...

## SÉANCES INFORMATIQUES

Combien de fois avez-vous entendu cette expression dans la bouche de membres de votre famille ou même d'amis à propos de leurs problèmes informatiques ?

Cette préoccupation numérique est très courante chez les anciens, mais on la trouve également parmi certains jeunes... qui ont d'autant plus honte de faire part de leurs difficultés que leur génération est ultra connectée et ouverte sur le monde grâce aux nouveaux outils numériques.

Depuis 2021, à la suite du questionnaire « Quels sont vos besoins en matière de... » à l'initiative de la commission sociale, la municipalité a mis en place des séances informatiques gratuites animées par M. LEBOURG Pascal, les mardis après-midi tous les 15 jours, de 14h à 17h30 (sauf en période scolaire), salle du préau à la mairie.

Ces ateliers sont destinés aux grands débutants ou aux personnes qui ont simplement besoin de rafraîchir leurs connaissances de bases de l'informatique.

Ces ateliers abordent les aspects de la pratique usuelle de l'ordinateur aussi bien du point de vue matériel que logiciel :

- **Initiation au micro-ordinateur :** écran, clavier/souris, la carte-mère, microprocesseur et mémoires, périphériques et système de stockage.
- **Découverte de Windows :** le bureau, type d'objets, barre de tâches, utilisation de la souris, manipulation des fenêtres.
- **Gérer les dossiers :** utilisation de l'explorateur, créer un dossier, déplacer un dossier, supprimer un dossier, notion de réseaux.
- **Gestion de fichiers :** enregistrer un fichier, copier, déplacer et effacer un fichier, récupérer un fichier dans la corbeille, supprimer définitivement un fichier, renommer un fichier et rechercher un fichier.
- **Utilisation d'internet :** les différents types de connexion pour rechercher et trouver sur Internet, passer d'une page à une autre, visiter un site sécurisé, les onglets de navigation, utiliser l'historique, recherche et enregistrer une image, télécharger un fichier.

• **Communication avec la messagerie et e-mails :** fonctions essentielles d'une messagerie, envoyer et recevoir un mail, transférer un mail, mettre en copie et en copie cachée, gestion des pièces jointes.

• **La sécurité, comment réduire les risques :** les virus et antivirus, les spam et les anti-spam, l'importance des sauvegardes pour prévenir la perte de données.

• **Les outils numériques du quotidien :** comment rechercher un itinéraire, se connecter sur son compte de banque, prendre un RDV sur Doctolib...

• **Entretien et dépannage :** nettoyer son ordinateur, réparer son ordinateur.

L'animateur ajuste sa pédagogie aux connaissances et besoins de chacun. Ces séances se déroulent dans une ambiance conviviale et d'entraide. Un fichier numérique est remis aux participants à chaque fin de cours leur permettant ainsi de se perfectionner chez eux à leur propre rythme.

**vous êtes débutants, vous rencontrez des difficultés vous avez envie de progresser sur votre ordinateur, n'hésitez pas à venir participer aux séances informatiques gratuitement !**

Prérequis :  
venir avec son propre ordinateur

Agenda du second trimestre :

- Mardi 11 mars
- Mardi 25 mars
- Mardi 22 avril

## TAILLE DE HAIES sur l'espace public

La période de taille des haies approche. Il est rappelé que les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers. Ainsi, en largeur, le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doit pas dépasser la limite de propriété et ne doit pas s'étendre sur le domaine public.

La hauteur est limitée à 2 mètres si votre haie est plantée à moins de 2 mètres de la limite de propriété.

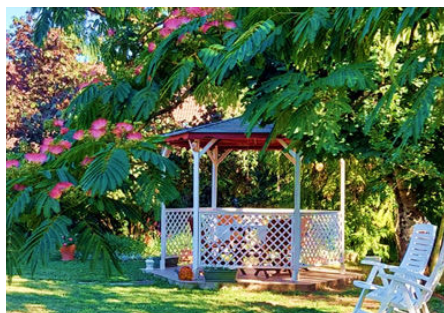
Par ailleurs il est fortement recommandé de ne pas tailler les haies du 16 mars au 15 août. Qui correspond à la période de nidification des oiseaux.



# ACTUALITÉS

## UNE COLOCATION POUR SÉNIOR à Saint-Gervais-La-Forêt

Rompres la solitude de personnes âgées sans remettre en question leurs propres habitudes.



C'est la volonté de Noémie Boldyreff qui depuis juillet 2023 a conçu une solution d'habitat intermédiaire pour séniors : la résidence Albizia.

Fortes de son expérience en EHPAD, elle propose une forme de colocation avec six chambres toutes équipées d'une salle de bain privative. Chaque

sénior pourra s'installer et y vivre à son rythme, en bénéficiant de services de repas, linge, et ménage. Cette résidence est située dans une maison spacieuse à Saint-Gervais-La-Forêt près de la forêt dans un quartier calme avec un grand jardin arboré.

Des aides à domicile sont présentes tous les jours dans la matinée ainsi que le soir, et Noémie organise régulièrement des sorties : restaurant, salon de thé, cinéma, ou encore shopping. Les habitants qui disposent tous d'une adresse postale personnelle sont également inscrits à l'association gervaisienne Ensemble et Solidaire (ex-UNRPA) et peuvent ainsi participer aux activités proposées par cette association.

Des infirmières viennent chaque semaine, notamment pour préparer les piluliers. D'autres services sont possibles comme de l'aide à la toilette, des soins de pédicure ou de kiné.



Ici chacun est libre de ses horaires, et peut se lever quand il le désire et prendre son petit déjeuner à son rythme. Les autres repas sont pris ensemble pour développer la convivialité entre les hôtes. Cela assure également que chacun mange correctement, de manière suffisante et équilibrée.

En dehors des repas les habitants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent : ils peuvent retourner dans leur chambre, participer à la préparation des repas, ou faire du jardinage. Quand la météo est clémente, ils apprécient de se retrouver pour prendre un café dans le kiosque situé au fond du jardin. Noémie veille ainsi chaque jour à ce que chaque sénior se sente bien dans la résidence.

Pour tous renseignements :  
[residencealbizia@gmail.com](mailto:residencealbizia@gmail.com)  
ou par téléphone  
**06.79.88.91.29**

## TRAVAUX

### Quelles démarches pour des travaux sur son logement ?

**Vous souhaitez réaliser des petits travaux ou des modifications sur une construction.**

Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une déclaration préalable de travaux (DP). La DP est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire.

Il peut s'agir :

- Création de surface de plancher ou d'emprise au sol : abri, carport, pergola ou terrasse
- Changement de destination : transformation d'un garage en chambre par exemple
- Les travaux d'aménagement extérieur : clôture, mur, panneau solaire au sol, piscine, volet, serre...
- Les modifications de l'aspect extérieur : balcon, climatisation ou pompe à chaleur, panneau solaire sur le toit, fenêtre de toit, porte ou huisserie, ou encore ravalement de façade...

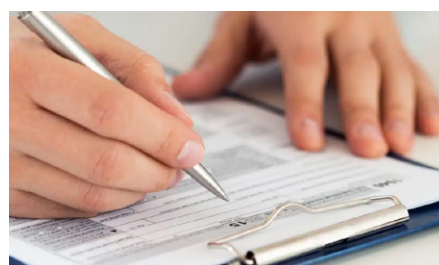
Cette liste n'est pas exhaustive et il est recommandé de se renseigner auprès de la mairie pour savoir si vous êtes concerné.

Vous pouvez déposer votre déclaration préalable :

- en mairie contre récépissé de dépôt
- par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception (LR/AR)
- en ligne sur la plateforme

<https://demande-urbanisme.agglopolys.fr>

Les délais d'instruction sont de 1 mois à compter de la date de réception de la déclaration si le dossier est complet.



La décision vous est adressée par lettre recommandée ou via la plateforme si vous avez fait votre déclaration sur ce système. Cette autorisation a une durée de validité de 3 ans.

Vous devez afficher cette autorisation d'urbanisme sur le terrain pendant toute la durée des travaux. De même, la commune a l'obligation de publier ces déclarations sur son site internet

Vous devez à la fin de vos travaux faire une déclaration d'achèvement des travaux (DAACT) à la mairie ou directement sur la plateforme internet.

# ASSOCIATIONS



## CERCLE GERVAISIEN

C'est dans la bonne humeur que nos marcheurs du Cercle Gervaisien se sont retrouvés pour leur repas annuel.

Venez les rejoindre chaque **lundi de 18h30 à 20h pour une marche douce**, accessible à tous avec Jocelyne.

Et **le mardi et jeudi de 18h30 à 20h pour une marche** (un peu plus soutenue) avec Jocelyne et Gervaise.

>> Départ devant la mairie.

Pour tous renseignements :  
Gervaise : 06.15.38.27.11  
Jocelyne : 06.73.78.55.29

## ENSEMBLE ET SOLIDAIRES – UNRPA

L'Association Ensemble et Solidaires – UNRPA de Saint Gervais lance sa campagne d'adhésion 2025. Elle rassemble actuellement 130 adhérents. Son but est notamment de tisser du lien social, promouvoir et soutenir toutes activités culturelles et de loisirs permettant de mieux vivre sa retraite. L'objectif est d'offrir l'occasion aux adhérents de se retrouver, se divertir, mais aussi s'entraider.

**L'association encadre des marches tous les mardis matin en forêt à partir de 9h30 (3,5 - 5 ou 8 kms) ainsi que des jeux de société tous les mardis après-midi de 14h à 17h30 au 1 rue du Bourg.**

Pour le premier semestre 2025 sont déjà programmés un déjeuner le 27 février après l'assemblée générale, un spectacle musical à Chécy le 10 mars après midi, un thé dansant en mai.



Une journée en juin à Paris avec visite de la cathédrale Notre Dame est en cours de préparation, un pique-nique / barbecue fin juin.

La cotisation annuelle est de 19 €.

Si vous souhaitez nous rejoindre,  
n'hésitez pas à vous renseigner.

Courriel :  
ensemblesolidaires41350@orange.fr

Richard 06 69 58 36 78  
ou Monique 06 62 21 53 08



ENSEMBLE  
& SOLIDAIRES  
UNRPA

## TENNIS CLUB

Depuis septembre la municipalité a entrepris des travaux de rénovation du « local club » situé au stade des acacias, peinture des toits, pose d'une pompe à chaleur, isolation des plafonds.... Ce bâtiment sert de club house au tennis. Le club a aussi entrepris avec ses fonds propres



la rénovation du coin cuisine bar avec quelques bénévoles et les services techniques de la commune. Ce bâtiment qui date des années 70 a une histoire.



En 1966, le ministère de la Jeunesse et des Sports lance l'opération « mille clubs de jeunes ». L'objectif est d'offrir un bâtiment préfabriqué aux communes sélectionnées. Les exemplaires doivent assurer une diffusion et un accès aux animations socio-culturelles. Le programme précise que le montage est aisé et rapide sans l'intervention de professionnels.

Des volontaires de plusieurs associations de la commune ont construit le bâtiment. Ainsi est né le « local club ». Il a servi pour diverses animations jusqu'en 1989 quand la salle des fêtes a été construite. Depuis 1989 une partie a été allouée au tennis. La partie centrale a accueilli le club ados jusqu'en 2016.

Le Club House ainsi rénové permettra d'offrir un meilleur accueil à toutes les manifestations tennistiques.

Notamment lors du **Tournoi OPEN du 31 mai au 15 juin prochain pour lequel vous êtes invités aux finales dimanche 15 juin.**

## L' EGLANTINE

**Samedi 15 mars 2025, à 18h00** à l'Espace Jean-Claude Deret, l'Eglantine / Ecole de musique organise son **CONCERT DE PRINTEMPS** qui présente tous les groupes musicaux de l'école : ensemble de guitare, groupe de musiques actuelles, atelier jazz, chœur de femmes Les Murmurantes et orchestre / banda la Band'Annonce.

Venez nombreux les écouter et les encourager.

**Entrée gratuite et vente des programmes au profit de l'association.**

# ASSOCIATIONS

## LA FNACA

Le Comité FNACA de Saint-Gervais-La-Forêt a pu retrouver une activité soutenue en organisant une sortie le 14 juin 2024 avec un spectacle « cabaret cirque music-hall » au Cabaret National Palace à Vierzon dans le Cher. Ce spectacle, bénéficiant d'une très grande renommée, a réjoui les 45 personnes qui s'y étaient inscrites.



Il y eut ensuite le traditionnel méchoui le 20 septembre 2024, sous une météo favorable, avec 50 participants.

Les adhérents ont tous apprécié ces moments de convivialité qu'ils souhaitent tous pouvoir renouveler.

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2024, Jean Neveux, président de la section locale de Saint-Gervais-La-Forêt de la FNACA a remis la médaille de porte-drapeau à Rainier Blot.



Pour l'année 2025, nous prévoyons : le méchoui **le dimanche 29 juin**, le voyage surprise en septembre - la date sera communiquée en temps voulu.

Enfin, le Comité FNACA de Saint-Gervais-La-Forêt tiendra sa 50<sup>ème</sup> Assemblée Générale **le samedi 8 novembre**. Nous comptons bien marquer cet événement. Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

### Contact :

Jean NEVEUX - Président : Tél : 02.54.42.70.37  
Catherine HUET - Secrétaire : Tél : 02.54.42.87.03

## LE PONEY CLUB



Le Poney Club de Saint-Gervais-La-Forêt est en pleine évolution avec 276 licenciés à ce jour, il devient ainsi le club comptant le plus de licenciés dans le Loir-et-Cher. Son développement passe également par l'embellissement des infrastructures. Depuis 2022, beaucoup de travaux ont été réalisés, comme la rénovation de la carrière en sable du terrain de concours, les deux manèges et la cour.

La FFE (Fédération Française d'Equitation) a délivré 4 labels, Ecole Française d'Equitation, Bien Être Animal, Poney de France et Club de France. Ces labels, obtenus à la suite d'une visite de la fédération, est un signe de qualité et des engagements pris.

**2025, année de nouveauté.** Ce n'est pas moins de 4 concours qui sont prévus d'ici le mois de juin :

- Dressage **le 9 mars**
- Une étape du circuit régional de Hunter **le 30 mars**
- Du CCE (Concours Complet d'Equitation) **le 4 mai**
- Du TREC (Techniques de Randonnée Équestre) **le 15 mai**.

C'est également l'organisation d'un vide-grenier le 30 mars lors du concours de Hunter.

Les emplacements seront de 5 m pour un tarif de 10 €.

Les vacances scolaires permettent de s'initier à l'équitation avec des stages loisirs, ouvert à tous. **Ils ont lieu du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h.**



N'hésitez pas à nous contacter pour les inscriptions et les renseignements.

Enfin, la fête du Poney-Club qui aura lieu **le 22 juin** sera l'occasion de venir découvrir le club, son équipe, ses poneys, ses infrastructures, ses animations et d'envisager les futures inscriptions !

### Contact Vide Grenier :

Corentin HUCHET - 06.95.57.95.70  
Contact stages et vacances : 02.54.42.77.65  
[www.poneyclubsaintgervais.com](http://www.poneyclubsaintgervais.com)

# ASSOCIATIONS

## LE COMITÉ DES FÊTES

Toute l'équipe du Comité des Fêtes, « l'Eveil de Saint Gervais » vous souhaite une excellente année 2025.

C'est en 1959 que cette Association est née (dans le sous-sol d'une petite maison) de la volonté de 9 copains.

Roger, André, les 2 Pierre, Michel, Raymond, Jean Pierre, Georges et Roland engagent 100 Francs de l'époque (environ 180 € de nos jours) lors de la toute première réunion le 5 septembre 1959. La mise en route officielle de l'Eveil de Saint-Gervais-La-Forêt a été réalisée le 1<sup>er</sup> Octobre 1959, ce qui en fait la plus vieille association de la Commune

**65 ans (plus quelques mois) d'existence...**

Autant d'années de bonheur à mettre en œuvre des animations et des fêtes pour les Gervaisiennes et Gervaisiens, mais aussi les habitants des communes voisines et ainsi égayé notre Commune.

**Aujourd'hui c'est une équipe de 23 Membres Actifs**, soudés et volontaires, qui se mobilisent, bénévolement tout au long de l'année, pour que perdure l'Eveil de Saint-Gervais-La-Forêt. Ils sont tous fiers d'honorer le souvenir de ses Fondateurs.

Nous démarrons cette nouvelle année sur les chapeaux de roues. En janvier a eu lieu l'incontournable Soirée Dansante, accompagnée de son célèbre Coq au Vin.

### Les Membres Actifs :

Isabelle, Claude, Christiane, Françoise, Odile, Brigitte, Pascaline, Bruno F, Christophe, Patrick B, Charles, Guillaume, Jean Luc, Patrick L, Bruno P, Jean Claude

### Les Membres du Bureau :

Alexandre Marier, Président,  
Pierre Marier, Président D'honneur,  
René Desbois, Vice-Président,  
Anne Marier, Trésorière,  
Dominique Zocarò, Trésorier Adjoint,  
André Chatelin, Secrétaire,  
Jocelyne Stephan, Secrétaire Adjointe

Nous allons continuer l'année avec le Loto de Printemps le dimanche 27 Avril, la Foire aux Crêpes indissociable de la Brocante (42<sup>ème</sup> édition), le Dimanche 25 Mai, le Loto d'Hiver le Samedi 1er Novembre, la 9<sup>ème</sup> Bourse aux Jouets et aux Vêtements le Dimanche 23 Novembre, la 63<sup>ème</sup> remise des Colis aux Aînés de la commune le Mardi 16 Novembre pour finir par la distribution de Chocolats de Noël pour les enfants de l'Ecole.



**Pour nos aînés :** la récupération des colis de fin d'année 2025 se fera sur le même principe que pour 2024. Nous commanderons le nombre de colis correspondant au nombre de bulletin remis à l'Eveil. Ces colis seront à venir chercher à l'Espace JC Deret. L'Eveil procédera à une livraison à domicile uniquement les personnes à mobilité réduite. Aucune récupération par une tierce personne ne sera admise.

**Quelques surprises viendront agrémenter ces animations, nous vous en ferons part au moment voulu.**

Si vous avez des idées d'animations ou de fêtes à nous suggérer ou si vous voulez rejoindre cette troupe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir d'échanger nos sur le sujet



**FOIRE AUX CRÊPES**  
INFOS & RESERVATIONS  
**06 78 14 14 50**  
RESTAURATION SUR PLACE  
FÊTE FORAINE  
ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES « L'VEIL »

# BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de 11 bénévoles en charge de la bibliothèque vous accueille pour vous conseiller et rechercher avec vous le livre qui vous intéresse. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il est possible de bénéficier de portage des ouvrages à domicile.

## 2 espaces dédiés sont à votre disposition : un pour les adultes, un autre pour les jeunes

Un choix important, diversifié et actualisé de documents

> Plus de 5000 références

> 580 documents acquis en 2024 : moitié en achats, moitié en prêts de la Médiathèque Départementale

Un catalogue en ligne est disponible sur le site : [stgervais41.fr](http://stgervais41.fr) >>> Rubrique vie pratique

L'inscription à la bibliothèque permet également l'accès à distance et en permanence aux ressources numériques de la médiathèque départementale qui comprennent des centaines de périodiques de la musique, des formations.



En 2024 La Bibliothèque a participé à de nombreux événements :

- Salon du Livre Jeunesse
- Forum des associations
- Biblis en Folie
- Téléthon
- 'Escape game' organisé en partenariat avec le Centre de Loisirs
- Visites scolaires

Pour 2025, la nouveauté c'est, l'ouverture un samedi matin par mois (les dates seront communiquées), ainsi que des animations pour jeunes enfants certains mercredis et samedis matin.

Pour la première fois en janvier 2025, la bibliothèque a participé à la nuit de la lecture organisée par le Centre National du Livre pour encourager la lecture. D'autres soirées suivront cette année.

## INFOS

4 demi-journées d'ouverture par semaine :

Lundi : 15h00 - 18h30 ;  
Mercredi : 9h30 - 12h30 et 15h00 - 18h00 ;  
Vendredi : 15h00 - 18h00

---

Bibliothèque Municipale  
19 Rue des Ecoles  
41350 Saint-Gervais-la-Forêt

Téléphone : 02 54 42 71 56

Mail :  
[bibmunicipale.stgervais@orange.fr](mailto:bibmunicipale.stgervais@orange.fr)



Visite scolaire



Participation au salon du livre jeunesse

# AGENDA

## MARS

### le Mardi 4

rencontre littéraire avec  
Caroline MARTINEZ

### le Samedi 15

Concert de printemps – Eglantine  
Espace Jean-Claude Deret

### le Mercredi 19

Cérémonie du Cessez le feu en Algérie  
Place du 8 mai 1945

### du 21 au 23

Salon du livre jeunesse

### le Samedi 29

de 14h45 à 17h : Carnaval

## AVRIL

### le Samedi 5 & dimanche 6

Théâtre de Poche

### le Samedi 26

à 20 h : Méga loto de l'Éveil  
Espace Jean-Claude Deret

## MAI

### le Mercredi 21

Thé dansant d'Ensemble et Solidaires  
Espace Jean-Claude Deret

### le Vendredi 23

de 16h à 20h : Marché de printemps  
Parvis de l'Espace Jean-Claude Deret

**le Samedi 24 & dimanche 25**  
Brocante & Foire aux crêpes de l'Éveil

**le Vendredi 30 mai**  
fête des voisins

## JUIN

### du 31 mai au 15 juin

Tournoi OPEN / Tennis Club

### le Dimanche 22

Fête du Poney-Club

### le Samedi 28

à 19h30 : Pik-Nik Musical  
Espace Jean-Claude DERET

### le Dimanche 29

Méchoui FNACA - Stade des Acacias



## Restez informé de l'actualité de la commune

**Une exposition, une manifestation, mais également une alerte météo ou bien crue, restez au courant de l'actualité de votre commune en temps réel avec Panneau Pocket.**

**Panneau Pocket** est une application gratuite et simple qui s'installe sur votre smartphone. Elle vous alerte en direct des informations de votre commune. Cette application ne nécessite aucune inscription et ne vous demande aucune information personnelle.

Une fois installée, sur votre mobile, vous pouvez choisir de vous abonner aux informations de la commune. A chaque nouveau message publié, vous recevrez une notification, cliquez sur celle-ci et l'information complète s'affichera.

Les messages ne s'effaceront pas de votre application tant que l'information reste valable vous pouvez donc la consulter à tout moment.

# DÉLIRES DE LIRE

# 10<sup>ème</sup> Salon du livre Jeunesse

du 21 au 23 mars 2025

*Tisser des liens*



Illustration : Gaya Wisniewski

Entrée Libre

Organisé par la commune de Saint-Gervais-la-Forêt  
[www.stgervais41.fr](http://www.stgervais41.fr)

